

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 4 avril 2023.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Frédéric BOIVIN, Élia CALE, Catherine LADEVIE, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON.

Excusé : Marine TARTIÈRE. Absent : Amaury ROUGET

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

➤ **Début à 20 h 08.**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. – Approbation du procès-verbal du 7 mars 2023.

Adopté à l'unanimité.

2. – Délégations données au Maire – Information du conseil municipal.

Les caves-urnes au cimetière sont réalisées.

Le devis pour le jardin de la chapelle : 8.177,75 € HT sera réalisé à l'automne.

3. – Vote des taux d'imposition des taxes locales directes.

Taxe Foncière Bâti : 33,53 %.

Taxe Foncière Non Bâti : 100,80 %.

Taxe d'Habitation : 9,98 %.

M. le Maire propose de maintenir les taux. *Adopté à l'unanimité.*

4. – Vote par anticipation des affectations de résultats.

Résultats de fonctionnement et d'investissement des années antérieures.

Résultats de clôture de la section de fonctionnement : 132 529.36 €

Résultats antérieurs section investissement reportés : - 33 179.09 €

Solde des restes à réaliser d'investissement : 55 554.43 €

Solde cumulé de la section d'investissement : 22 375.34 €

Adopté à l'unanimité.

5. – Vote des budgets 2023 commune et assainissement.

Voir les documents distribués en séance.

ADOPTÉ le budget primitif « commune » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

↻ La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes : **295 752,36 €**

↻ La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes : **207 172,09 €**

ADOPTÉ le budget primitif « assainissement » de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

↻ La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes : **36 889,28 €;**

↻ La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes : **43 456,02 €.**

En recettes, les dotations seront légèrement supérieures aux prévisions (globalement de 1,83%).

Tous les budgets sont votés à l'unanimité.

6. – Validation de la proposition R.I.F.S.E.E.P.

Il est institué, selon les modalités ci-après et dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat, le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Il se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- éventuellement, d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA) basé sur l'entretien professionnel.

Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles exclues du dispositif RIFSEEP.

Adopté à l'unanimité.

7. – Convention ADHUME et Mond'Arverne.

C'est une convention pluriannuelle 2023-2026 de partage des coûts d'adhésion entre Mond'Arverne Communauté et la commune de Cournols. Il a été décidé en conseil communautaire que la cotisation annuelle versée à l'ADUHME serait assumée : d'une part la communauté de communes pour 50 % et l'autre part (50 %) prise en charge par les communes et répartie entre elles au prorata de la population. La participation est d'environ 100 € pour notre commune.

8. – Bilan desserte forestière.

L'opération qui a commencé le 13 mars 2020 est close depuis quelques semaines. Pour rappel le coût global est de 90.470 € HT. Le bilan est très positif à tous points de vue pour la commune de Cournols.

9. – Questions diverses.

SIVOS. Budget : participation prévisionnelle pour la commune de 26.586,78 €.

Prochain Conseil : 2 mai 2023

➤ **La séance est levée à 21h55.**